

# Sortie tandem Pâques à Versailles

04 avril 2021

Voilà, depuis le 20 mars pour l'Ile de France et le 3 avril 2021 pour toute la France, nos déplacements sont limités par la : **RÈGLEMENTATION SANITAIRE DANS LE TERRITOIRE MÉTROPOLITAIN**

Avec une **ATTESTATION DE DÉPLACEMENT / JUSTIFICATIF DE DOMICILE**

La **Pratique sportive dans l'espace public (dont plages, lacs, rivières, parcs, forêts, montagnes...)**

Pour **Tout public**,

**Toute activité sportive individuelle** est autorisée

**Dans un rayon maximal de 10 km autour du domicile à l'exclusion de toute pratique sportive collective et de contact.**

**La distanciation physique de 2 m doit être observée.**

**Les rassemblements dans l'espace public de plus de 6 personnes sont interdits.**

Sur le tandem nous ne sommes pas séparés de 2 mètres, mais en couple, à la maison la situation est souvent identique. Bref la pratique du tandem en couple est autorisée.

L'application veloentrance trace facilement le cercle des 10 km autour de chez soi.

Donc autour de chez nous on ne doit pas aller au-delà du cercle rouge sur la carte ci-contre.

Encore privés de Pâques en Provence, avec Maxime, nous allons tout de même profiter du très beau temps annoncé pour faire une sortie avec le tandem.

J'imagine dans ma tête un parcours qui semble convenir à Maxime, alors je le trace sur Openrunner et je suis tout étonné par la distance annoncée à 60 km.

Alors cette année ce sera Pâques à Versailles, en passant par les forêts de l'ouest de l'Ile de France.

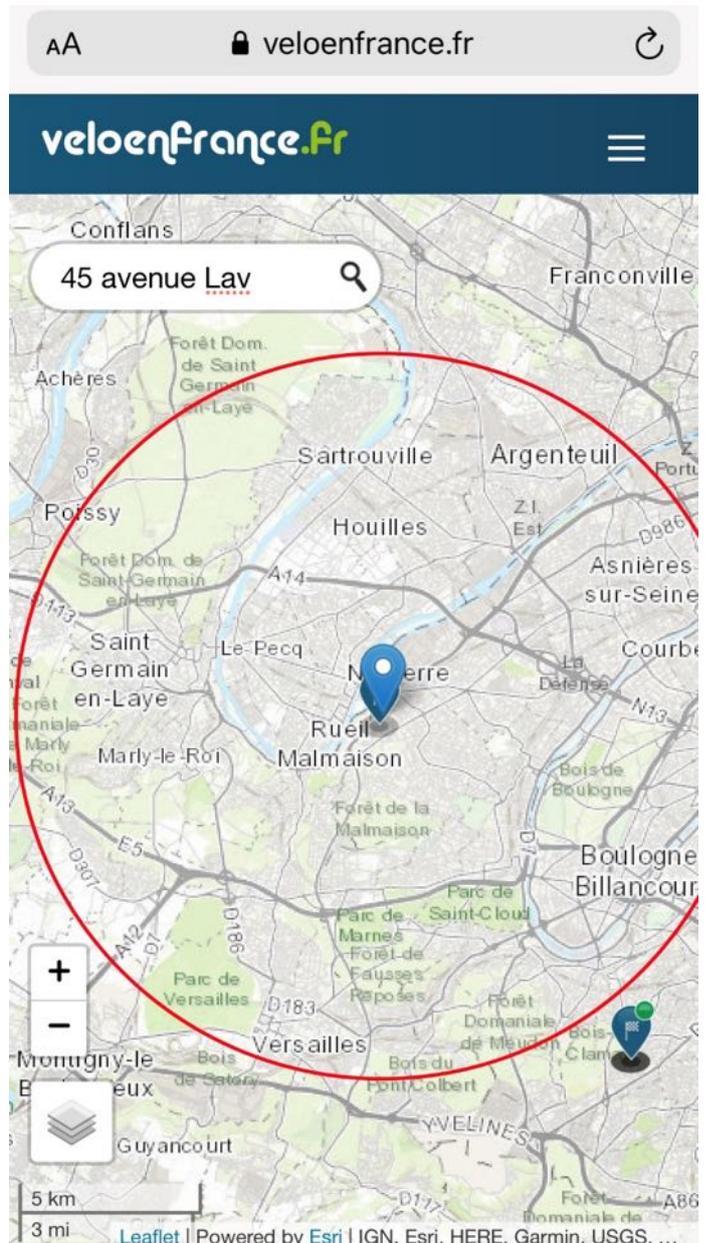
Pas de compagnons de route ce matin, les complices habituels ayant préféré rouler samedi pour être à la maison dimanche matin. Nous en profitons pour retarder un peu le départ et pour dormir un peu plus.

Comme prévu ce matin il fait beau mais très frais, sans pour autant geler.

Bien couverts nous voici partis par les bords de Seine et nous empruntons la voie du Paris-Londres entre Croissy et Le Pecq. Après avoir traversé la Seine nous prenons la direction de Carrières-sous-Bois avec un vent de face assez vif, heureusement nous serons souvent en forêt, un peu à l'abri. La route monte ensuite dans la Forêt de Saint-Germain-en-Laye, voici les Loges avec la maison d'éducation de la Légion d'honneur. C'est notre première approche de la limite des 10 km alors nous tournons vers Poissy où nous prendrons la piste cyclable jusqu'à Saint-Germain-en-Laye. Nous passons derrière Sciences Po Saint-Germain-en-Laye puis devant le Lycée agricole et horticole, en allant vers la forêt de Marly le Roi et surtout sur la route des Princesses que nous gravissons jusqu'à la route Dauphine, nous n'avons plus froid !

Au carrefour Royal nous sommes encore à la limite autorisée alors nous retournons vers Bailly par la route Royale puis la route Forestière Plantée. Ensuite nous longeons l'Arboretum de Versailles Chèvreloup avant d'atteindre la Porte Saint-Antoine qui nous donne accès au Parc de Versailles.

Nous évitons les pavés en roulant sur les allées piétonnes et nous voici devant le Grand Trianon tout illuminé de soleil.





Le bassin d'Apollon est en contre-jour alors nous demandons à des passants d'immortaliser notre passage sur fond du grand canal.

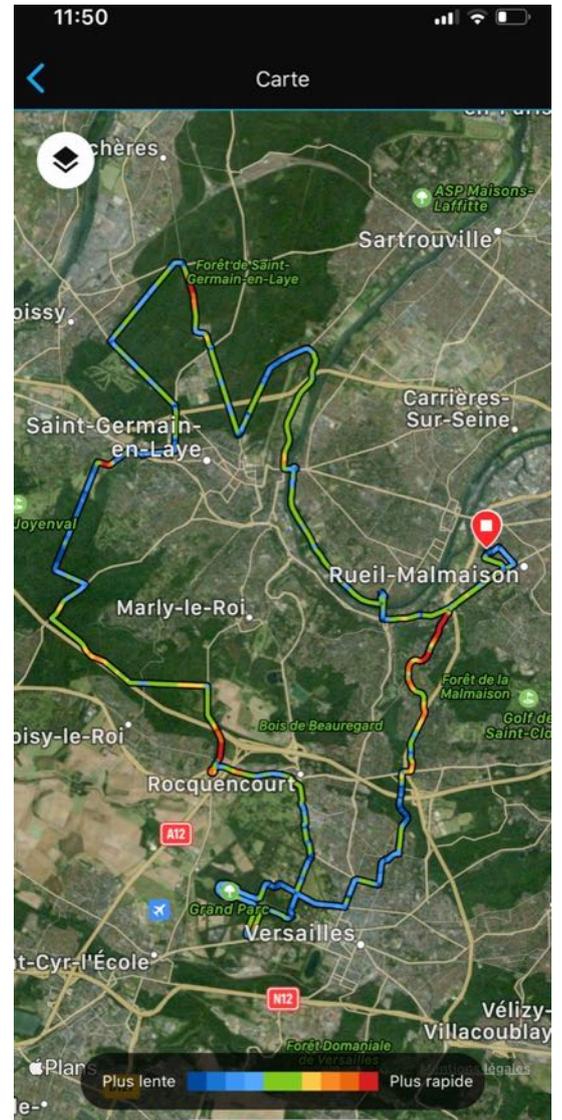
Nous sortons du Parc par la route de la Reine avant de prendre le boulevard du Roi qui nous amène à la Place de la Loi.

Nous quittons Versailles par la route de Rueil et le Bois des Fonds Maréchaux. Voici maintenant la Forêt de Fausse Repose et le Pavillon du Butard. Il n'y a plus maintenant qu'à nous laisser glisser vers Rueil via la côte de la Jonchère que nous prenons dans le bon sens. Les freins à disques du tandem sont d'une efficacité remarquable et nous évitent de prendre trop de vitesse, surtout que le feu tricolore est rouge quand nous arrivons en bas.

Comme il n'y a pas trop de monde nous descendons au bord du grand canal dont les eaux frissonnent légèrement sous le vent.

Il est agréable de faire le tour de cette majestueuse pièce d'eau par une si belle matinée.

On est encore à la limite des 10 km, mais il est temps de retourner à la maison.



Plus que 2 km à plat et nous aurons bien parcouru 60 km sur un parcours verdoyant et bien agréable, sans aller à plus de 10 km de chez nous.

Gérard